

Découvrir le premier sentier sous-marin de la province Nord

Depuis mars 2010, la Zone côtière Nord-Est, une des six zones inscrites au patrimoine mondial de l'humanité, compte trois aires marines protégées (AMP). Ce projet participatif impliquant représentants politiques, communautés locales et le WWF, a également donné naissance à la création d'aménagements pédagogiques mais surtout du premier sentier sous-marin de la région Nord, au sein de l'AMP de Yeega.

Le réseau d'AMP du Nord-Est s'étend sur les communes de Pouébo – AMP de Hyabé/Lé-Jao – et de Hienghène – AMP de Do Himen et AMP de Yeega. C'est sur cette dernière, premier parc provincial de province Nord, que deux sentiers, un sous-marin et un botanique, proposent aux visiteurs de s'initier à la richesse des fonds sous-marins et à la diversité de la flore de l'îlot du même nom, situé à 6 km de Hienghène.

Îlot Yeega, choisi dès 2002

Dans le but de valoriser l'aire marine protégée, une des premières actions de gestion fut la création de ces deux sentiers, co-pilotés par la province Nord, et mis en œuvre par le WWF et de nombreux partenaires, comme le club de plongée de la commune, Babou côté Océan, ou l'association Tjudjiwa, regroupant des jeunes des tribus de Coulnoué et de Lindéralique qui ont prêté main forte. « Le sentier sous-marin, de 230 mètres, a été créé sur ce site parce que l'îlot est moins soumis à l'influence de la Hienghène que les autres îlots du large et surtout que ses eaux y sont claires et peu profondes (2 à 5 mètres pour le sentier, ndlr) », explique Sébastien Faninoz, en charge des AMP du Nord-Est au WWF et qui a participé au tracé du sentier. Protégée des courants



© Sébastien Faninoz-WWF.

Les deux sentiers ont été inaugurés en novembre 2009.

dominants, la baignade y est donc sécurisée... et exceptionnelle, puisque « les fonds sous-marins y sont très riches, notamment avec la présence d'une faille et de coraux durs ». À tel point qu'une équipe de passionnés y suit, depuis 2007, la ponte du corail, un phénomène rare et encore mal connu.

Un patrimoine naturel...et culturel

« Le sentier botanique permet de découvrir les différentes ceintures de végétation présentes sur

un îlot », poursuit Sébastien Faninoz, précisant que l'îlot Yeega « détient le plus grand nombre

d'espèces végétales, avec 77 recensées ».

Les visiteurs apprendront l'histoire de l'îlot qui était temporairement habité jusqu'à encore une cinquantaine d'années. « En fait, il constituait le pied-à-terre de pêcheurs qui partaient sur le récif. On y trouve d'ailleurs des traces de campement ainsi que des espèces comestibles ou une vasque pour collecter l'eau douce », raconte-t-il. Ces deux sentiers trouvent donc tout leur sens dans les axes qui orientent la politique de gestion sur ce pôle écotouristique,

Qu'est-ce qu'une aire marine protégée (AMP) ?

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature, une aire marine protégée est un espace à dominante marine (sol, sous-sol, habitats et espèces), qui est délimitée, réglementée et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation. Dans le cas des AMP du Nord-Est, trois objectifs sont présents : il s'agit de maintenir la biodiversité (objectif biophysique), d'associer les populations au processus de suivi de l'AMP (objectif de gouvernance) et mettre en place des activités écotouristiques (objectif socio-économique). ■

un axe de conservation et un second pédagogique et récréatif. Des sorties scolaires y sont donc ponctuellement organisées, avec les collèges de la région. « À terme, un projet serait de former des jeunes localement pour qu'ils deviennent membres du comité de gestion de l'AMP », ajoute enfin Sébastien Faninoz. Des aménagements (faré, tables, paillottes) agréablement également la venue des visiteurs le temps d'une journée. ■